

Zeitschrift:	Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie
Herausgeber:	Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker
Band:	- (1948)
Heft:	98
Artikel:	Causerie avec démonstration sur la méthode du Prof. Klapp
Autor:	Kunzler, M.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-930945

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

doit provoquer dans l'organisme les manifestations de défense que nous recherchons.

Outre les applications thérapeutiques mentionnées ci-dessus, Lavey dispose de bains carbo-gazeux (simple ou salés, par adjonction d'eau-mère) et d'un appareil de lavages intestinaux (subaquales Darmbad). Les affections circulatoires et certaines troubles digestifs associés souvent aux affections rhumatismales pourront être ainsi traitées pendant la cure sulfuro-saline.

Parmi les autres indications de la cure de Lavey il faut citer les affections des enfants aux

muqueuses rhino-pharyngées labiles, les lymphatiques, les adénopathiques qui réagissent favorablement à la cure sulfuro-saline en applications générales (bains) et locales (gargarismes, inhalations).

Les séquelles de phlébite et autres affections circulatoires (eau sulfureuse, eau-mère, bains carbo-gazeux), les séquelles inflammatoires gynécologiques, les infiltrations résiduelles des lésions ostéo-articulaires accidentelles trouvent dans l'association sulfuro-saline une thérapeutique résolutive efficace.

Considérations générales sur la formation professionnelle du praticien de culture physique, du sport et du masseur en Amérique. — Le traitement des entorses

Par *Emile Kunz*, Professeur de culture physique.

D'une voyage qu'il fit en Angleterre et dans le Nouveau monde, M. Kunz nous a rapporté d'intéressantes observations surtout en ce qui concerne la science du sport et ce qui en découle.

M. Kunz a d'abord visité en Angleterre le Collège de Longborough qui est un centre universitaire d'éducation physique et physio-sportive, essentiellement britannique, l'Ecosse ayant son propre centre.

Londres possède de grands clubs professionnels de foot ball qui ont leurs propres hôpitaux.

En Amérique, Springfield est un centre universitaire sportif où sont formés les professeurs de culture physique et les coatchs ou entraîneurs des Etats Unis.

Celui qui veut prendre là son titre de Docteur en Physiothérapie doit connaître 10 sports différents et en pratiquer au moins un à fond et

être capable de l'enseigner. Les études, en vue du Doctorat pour lequel il faut présenter une thèse, durent cinq ans.

Un Hôpital, adjoint au Centre universitaire, est muni des installations récentes les plus perfectionnées. On est spécialisé là pour le traitement des entorses du genou et du cou de pied.

Les méthodes de traitement consistent surtout en bandages savants, traitements sous l'eau et application d'un liniment à froid. Les résultats sont surprenants, car, ces accidentés du sport doivent être remis sur pied en 4 à 6 jours. Pour cela, ils sont laissés dans leur élément, ils continuent à pousser le ballon pendant la durée de leur traitement si bien que d'une semaine à l'autre, guéris, ils peuvent immédiatement reprendre leur activité.

Les futurs entraîneurs ont un bureau de placement qui leur procurera un travail certain.

Causerie avec démonstration sur la méthode du Prof. Klapp

Par Mlle *M. Kunzler* à l'Ass. des Praticiens en Physiothérapie de Genève le 4 Décembre 1947.

Le Professeur Klapp fonda déjà avant la dernière guerre un Institut orthopédique à Berlin et un autre à Marburg, en Allemagne.

Son système se base sur les mouvements des quadrupèdes et des reptiles, car il avait observé que les animaux à quatre pattes ne présentent pas de déformations de la colonne vertébrale.

La méthode de Klapp ne comporte pas d'engins, elle est purement active. Par la position quadrupède le corps est déchargé de son poids tout entier.

Les quatre points d'appui provoquent une suspension de la colonne vertébrale entre la cein-

ture pelvienne et la ceinture scapulaire. Dans cette position la colonne vertébrale est plus mobile, surtout dans les parties lordosées. Les corrections sont plus faciles et plus efficaces.

Cette méthode permet un travail individuel, elle s'adapte à tous les cas. Elle est applicable aux structures fortes comme aux faibles et aussi aux enfants. Elle est facile à apprendre et s'enseigne soit en leçons particulières, soit en groupe. Les exercices sont tellement variables qu'il est possible de les doser d'une manière très précise. Le gymnaste instructeur a toutes les possibilités de rendre les leçons intéressantes, en mimant les jeux des animaux, par exemple.

Cette méthode s'exerce même accompagnée d'une musique adaptée. Personnellement, j'ai trouvé qu'elle est très appréciée dans la gymnastique féminine, parce qu'elle décharge les jambes et les pieds. Elle a le grand avantage de faciliter la respiration et de décharger le cœur.

Son but est la correction des déformations de la colonne vertébrale: cyphose, cypho-lordose, scoliose, dos plat ainsi que la rééducation de la musculature dorsale.

Ses exercices permettent de mobiliser et d'assouplir, d'étendre et de compenser, de corriger, fortifier et élargir le thorax. Ils se font soit symétriquement, soit asymétriquement, à différentes hauteurs et parfois à l'amble.

Un examen conscientieux du dos permet le choix des exercices et de faire un schéma avec le point culminant. En principe, la méthode Klapp est enseignée d'après un programme type, donné par le Professeur Klapp, lui-même. Il est composé de trois groupes de différents exercices :

1^{er} groupe : 3 exercices pour mobiliser (toujours symétriques),

2^{ème} groupe : 1 exercice pour étendre la colonne vert,

1 exercice pour assouplir,

1 exercice pour compenser ou fortifier (sym- ou asymétrique),

3^{ème} groupe : 3 exercices pour corriger et fortifier.

Ce dernier groupe comprend le mouvement principal qui s'adapte à tous les cas et qui est le plus efficace.

Pour mettre en train et entre chaque groupe on fait faire la simple marche quadrupède, pour défatiguer, on la fait suivre d'un repos soit sur le dos, soit à plat ventre. Le dernier exercice est toujours un mouvement principal ou une sur-correction.

La durée d'une séance est en général de 30 à 50 minutes (hauteurs). — Si on veut atteindre les quatre premières vertèbres dorsales, on fait ramper bas. Si l'on veut combattre la scoliose des 5 à la 7^{ème} dorsales, on fait ramper au-dessous de l'horizontale ; 11 à 12 : hauteur moyenne ; la 3^{ème} lombaire : au dessus de l'horizontale ; 4 et 5^{ème} : idem avec torsion.

Les hauteurs changent pour un dos plat, par exemple :

1^{ère} à 4^{ème} dorsales : au-dessus de l'horizontale.

8^{ème} à 10^{ème} dorsales : hauteur moyenne.

11 et 12^{ème} dorsales : à l'horizontale.

1^{ère} à 3^{ème} lombaire : au-dessous de l'horizontale.

5^{ème} à 7^{ème} dorsales : hauteur moyenne,

8^{ème} à 10^{ème} dorsales : à l'horizontale,

11^{ème} et 12^{ème} dorsales : au dessous.

1^{ère} à 3^{ème} lombaires : au-dessus de l'horizontale,

4 et 5^{ème} lombaires : au dessus de l'horizontale avec torsion.

Les hauteurs changent aussi avec la longueur des bras de chaque individu.

La vie professionnelle internationale

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre dernière chronique, le Comité International s'est réuni à Paris, les 9 et 10 Novembre 1947.

Les projets de transformation prévus sont devenus une réalité. Notre Association avait donné son avis par correspondance.

Les délégués des différents pays représentés (Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas) ont décidé, à l'unanimité de transformer le *Comité International* en une *Confédération Internationale des professions médicales Auxiliaires*. La résolution suivante a été votée :

„Le Comité International considérant qu'il est indispensable de développer sur le plan professionnel l'activité internationale des professions médicales auxiliaires ; qu'il s'avère indispensable de réaliser des organisations distinctes pour chacune de ces professions, notamment pour les masseurs-kine-

sithérapeutes et praticiens en physiothérapie, et pour les pédicures médicaux (praticiens en podologie), décide de se transformer en une *Union internationale des professions médicales auxiliaires*, et d'apporter à ses statuts les modifications nécessaires.“

Ces statuts soumis à notre association seront examinés à la prochaine assemblée des délégués qui fixera alors notre position définitive dans ce nouvel organisme international.

Sont réputés membres fondateurs la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, soit au total 10 associations professionnelles. Si la Suisse accepte les nouveaux statuts, elle aura également titre de membre fondateur. Dans ce cas, notre association qui sera représentée par deux délégués au *Conseil d'Administration* devra revendiquer sa représentation au sein du *Bureau*.